

Informations de base	
1997/0922(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Visas: pays tiers dont les ressortissants doivent être munis d'un visa lors du franchissement des frontières Abrogation 2000/0030(CNS) Subject 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas	

Informations techniques	
Référence de la procédure	1997/0922(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Abrogation 2000/0030(CNS)
Base juridique	CE avant Amsterdam E 100C
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	LIBE/4/09400